

AVIS SUR LE PROJET DE PARTENARIAT ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LE CSSDM DANS CERTAINES ÉCOLES DE CÔTE-DES-NEIGES

Avis présenté au

Centre de services scolaire de Montréal

Alliance des professeures et professeurs de Montréal

19 juin 2025

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTRÉAL —



1. Contexte de consultation

Le 5 mai dernier dans le cadre des travaux du Comité pédagogique de consultation (CPC) et à la demande de l'Alliance, le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) déposait la documentation (Annexe 1) soumise à la consultation aux représentantes et représentants de l'Alliance à propos du projet de partenariat entre l'Université de Montréal (UdeM) et le CSSDM dans certaines écoles de Côte-des-Neiges. Comme l'Alliance souhaitait des précisions en rencontre du CPC, de la documentation complémentaire allait suivre par courriel le 13 mai 2025 de la part du CSSDM (Annexe 2).

À la demande de l'Alliance, des procès-verbaux de CPEPE et autres écrits de consultation locale des écoles identifiées ont été transmis par courriel le 26 mai dernier. Les écoles identifiées dans le cadre du projet sont; La Voie, Simonne-Monet, Iona et Notre-Dame-des-Neiges et ces dernières devaient avoir le profil suivant, selon la documentation obtenue (Annexe 1) :

- L'école a la capacité de recevoir des stagiaires en enseignement;
- L'école est ouverte à vivre un développement professionnel en lien avec la mise en œuvre du projet éducatif;
- Lieu de recherche (projet de recherche);
- L'école souhaite développer ou amplifier les activités parascolaires destinées aux élèves;
- L'école souhaite développer ou amplifier la place du numérique dans les apprentissages des élèves;
- L'école est un milieu où le personnel adhère aux principes de l'école inclusive.

Dans le cadre d'un partenariat entre l'UdeM et le CSSDM, un projet de collaboration est donc proposé afin de soutenir la réussite scolaire dans certaines écoles du quartier Côte-des-Neiges. Ce projet est financé par la Fondation Famille Michel Fournelle par le biais d'un don de 5 M\$ à la Faculté des sciences de l'éducation (FSE) de l'UdeM pour financer le Réseau des écoles associées de Côte-des-Neiges.

2. Avis

L'Alliance reconnaît l'importance de la recherche en éducation qui vise notamment l'amélioration des conditions d'enseignement et de la réussite scolaire et qui contribue à accroître l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants. En effet, la multiplication des méthodes et d'autres modalités d'intervention pédagogiques issues de la recherche vient amplifier l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants qui en viennent à disposer d'un éventail d'actions pédagogiques de plus en plus large.

L'Alliance reconnaît aussi d'une part que la mise en œuvre du projet de partenariat dans les écoles participantes pourra contrer partiellement les effets du sous-financement récurrent du réseau scolaire québécois dans certaines écoles d'un quartier pluriethnique et défavorisé, notamment en finançant des activités de formation continue, en soutenant des projets de recherche dans les milieux scolaires et en effectuant des acquisitions matérielles. D'autre part, il faut souligner à grands traits quelques inquiétudes quant à une augmentation de la dépendance à la philanthropie pour la réalisation de la mission de l'école.

Bien que des bénéfices pour les élèves et leurs profs sont indéniables, l'Alliance souhaite évoquer sans autres détours que ce projet soulève plusieurs préoccupations.

D'abord, il est primordial d'obtenir la confirmation du CSSDM qu'il laissera aux équipes-écoles et aux enseignantes et enseignants la liberté pleine et entière de décider de leur participation, sans pression ni conséquence en cas de volte-face. En effet, bien que les milieux se soient prononcés collectivement pour la participation au projet, il apparaît essentiel que la participation des profs audit projet puisse se réaliser sur une base individuelle. Dans un contexte où les précisions concernant la charge de travail pour la participation au projet sont manquantes, une option de sortie devra pouvoir exister autant pour l'enseignante ou l'enseignant que pour l'équipe-école.

Ensuite, l'Alliance exige une transparence accrue sur les objectifs, les modalités et les impacts du projet, incluant une consultation formelle des CPEPE sur tous les objets prévus à l'Entente locale, ainsi que le respect des conditions de travail conventionnées. Pour ce faire, le partenariat ne devra pas être partie prenante du projet éducatif des écoles touchées en raison de l'encadrement que ce dernier engendre sur l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants. Il est fondamental que les mécanismes de consultation locale soient dûment respectés, notamment en ce qui concerne la détermination du contenu des journées pédagogiques. L'application des dispositions négociées relatives à l'encadrement des stagiaires et à la suppléance se doit d'être respectée. L'Alliance souhaite s'assurer aussi que la participation des profs au projet ne mènera pas à l'alourdissement de leur tâche et que les activités de formation ou de perfectionnement découlant du projet se réalisent sur une base libre et volontaire.

Concernant le critère du profil recherché « L'école est un milieu où le personnel adhère aux principes de l'école inclusive », l'Alliance tient à souligner que l'école inclusive est un paradigme dont la définition et l'application peuvent différer selon l'endroit. Bien que l'école inclusive soit attrayante dans une perspective de justice sociale liée à l'éducation pour toutes et tous, il ne faudrait pas qu'elle implique une approche pédagogique spécifique ou contraignante sur le plan de l'autonomie professionnelle.

Pour terminer, plusieurs éléments limitent la capacité de l'Alliance à livrer un avis entièrement éclairé dans un contexte de consultation authentique, dont son intervention en amont qui a dû être nécessaire pour s'assurer de la mise en œuvre des mécanismes

de consultation formels et l'absence de cadre de recherche défini. Une consultation authentique nécessite que le CSSDM demande l'avis de l'Alliance en l'associant à une discussion d'une manière réelle et efficace pour permettre un échange de points de vue qui ait des chances de l'influencer avant la prise de décision. L'information pertinente à la consultation doit être fournie à l'avance et un laps de temps raisonnable est nécessaire pour prendre connaissance de l'information fournie, afin de permettre de se faire une opinion sur l'objet de la consultation. L'Alliance doit donc pouvoir exposer son point de vue sur l'objet de consultation avant qu'une décision soit prise par le CSSDM.

Bien qu'un temps raisonnable ait été accordé, il serait faux de prétendre que toute l'information pertinente ait été fournie puisque le CSSDM ne semble pas connaître complètement les tenants et les aboutissants du projet de partenariat avec l'UdeM. L'Alliance déplore donc la précipitation avec laquelle le CSSDM s'engage dans ce projet. Toutefois, il importe de mentionner que l'absence d'une consultation authentique ne signifie pas qu'il s'agisse pour autant d'un mauvais projet de partenariat.

Projet école-associée UDM et école Côte-des-Neiges / CPC 5 mai 2025

Intention de la présentation :

- Présenter le projet d'école-associée entre l'Université de Montréal et des écoles du quartier Côte-des-Neiges
- Lancer la consultation officielle auprès du comité pédagogique de consultation en vertu de certains articles de l'Entente locale.

Contexte :

En décembre dernier, la fondation Famille de Michel Fournelle a fait un don de cinq millions de dollars à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de **Montréal pour financer le réseau scolaire des écoles associées de Côtes des neiges.**

La fondation de la Famille Fournelle est à son 2^e don d'importance afin de soutenir les communautés du quartier Côte-des-Neiges. En 2021, ils ont fait un don pour soutenir le centre de pédiatrie sociale Atlas.

Le projet en quelques mots :

- Le programme a un seul objectif : soutenir la réussite scolaire en contexte d'inclusion auprès des élèves des écoles défavorisées de Côte-des-Neiges.
- L'équivalent scolaire des hôpitaux universitaires : les écoles choisies seront un lieu de formation initiale, de recherche et de formation continue pour les équipes-écoles
- Un projet qui s'inscrit dans la continuité des projets éducatifs des écoles et qui perdurera dans le temps

Le profil des écoles recherché :

- L'école a la capacité de recevoir des stagiaires en enseignement selon les mêmes modalités prévues au CSSDM depuis plusieurs années.
- L'école est ouverte au principe de la formation continue qui viendra soutenir les moyens choisis par les enseignants dans le cadre du projet éducatif
- Lieu de recherche selon les mêmes modalités prévues au CSSDM
- L'école souhaite développer ou amplifier les activités parascolaires destinées aux élèves
- L'école souhaite développer ou amplifier la place du numérique dans les apprentissages des élèves
- L'école est un milieu où le personnel adhère aux principes de l'école inclusive
- Le personnel enseignant est d'accord et volontaire à participer au projet

Les étapes parcourues jusqu'à présent

- Janvier 25 : Rencontre entre les représentants de l'Université de Montréal et le CSSDM afin de présenter le projet d'école associée
- Février 25 : Rencontre avec les directions des écoles de Côte-des-Neiges pour expliquer le projet et lancer la consultation au point de vue des écoles via les CPEPE
- Mars-Avril 25 : Consultation par les directions des CPEPE afin de sonder l'intérêt des enseignants de participer au projet

- Avril 25 : Quatre écoles (Iona, Simone-Monet, Notre-Dame des Neiges et Lavoie) se sont montrées volontaires et intéressées à la suite de la consultation au point de vue locale (CPEPE)
- Mai 25 : Consultation au niveau Centre de Service le CPC
- Rentrée 2025 : Début projeté du projet dans les écoles volontaires et participantes

Consultation comité pédagogique de consultation (CPC)

- Un retour de consultation de la partie syndicale dans la semaine du 16 juin 2025

Complément d'informations à la suite de la consultation CPC

Intention

À la suite de la rencontre du 5 mai dernier et conformément aux échanges tenus avec la partie syndicale, nous vous transmettons des précisions relatives au projet d'école associée, en collaboration avec l'Université de Montréal.

Contexte

Les informations ci-dessous découlent d'une rencontre de travail tenue le 7 mai entre des représentants de l'Université de Montréal et du CSSDM.

Questions / Réponses

1. Quelles seront les retombées concrètes du don de 5 millions pour les écoles associées ?

- Aucun montant ne sera directement transféré aux écoles pour bonifier leur budget.
- Les fonds ne serviront pas à l'embauche de personnel supplémentaire.
- Ils permettront notamment :
 - L'acquisition de matériel (ex. : appareils technologiques, licences logicielles) ;
 - Le financement d'activités de formation continue pour les équipes-écoles ;
 - Le soutien à des projets de recherche dans les milieux scolaires.

L'Université n'exclut pas la possibilité de bonifier le parc informatique des écoles associées.

2. Les thématiques de recherche ont-elles été déterminées ?

Non. Les sujets dépendront des propositions des chercheurs et du financement accordé. Les thématiques devraient être connues à l'automne.

3. Qu'en est-il des demandes de l'Université pour les stages dans le cadre de ce projet ?

- Dès la prochaine rentrée scolaire, les étudiants pourront effectuer deux stages dans une même école.
- Une réorganisation des horaires est envisagée afin de favoriser la disponibilité des stagiaires pour des remplacements (ex. : les lundis et vendredis).

4. Y aura-t-il des impacts sur les journées pédagogiques ?

Il est encore trop tôt pour en déterminer les implications précises. Toutefois, l'Université adopte une approche flexible, respectueuse des réalités propres à chaque école.

5. Quelle est la durée prévue du projet ?

L'Université vise une entente permanente avec le CSSDM et les écoles associées. Cette orientation est fondée sur des expériences antérieures et vise à assurer la pérennité et l'évaluation à long terme des actions mises en œuvre.

Benoit Thomas

Directeur d'unité